



# Fiche d'Identité

**Sigle** ..... **INDECOSA-CGT**

**Agrément national** ..... **oui**

**Siège social** : ..... **263 rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex**

**Contact** : ..... **indecosa@cgt.fr - 01 55 82 84 05**

**Objet de l'association** : (extrait des statuts),

Son but est l'étude, l'information et la défense des droits et intérêts matériels et moraux tant collectifs qu'individuels de ses membres, de leur conjoint (conjointe) ou concubin (concubine) et de leurs enfants à charge dans tous les domaines de la consommation et de la vie quotidienne, notamment de logement, de santé, d'environnement, de cadre de vie et de la famille.

Elle a compétence pour représenter ses organisations adhérentes, ou/et les adhérents individuels dans toutes les instances traitant de tous les domaines de la consommation et de la vie quotidienne, notamment de logement, de santé, d'environnement, de cadre de vie, de famille et des problèmes y afférent.

Elle apporte une assistance à ses membres dans les domaines précités. Elle mène toute étude dont elle pourrait être saisie ou dont elle se saisirait. Elle établit toute documentation nécessaire à son activité.

Elle apporte information et formation à ses membres.

Elle publie, édite et diffuse bulletins, brochures et publications entrant dans son objet.

**Structure**..... Nationale, à laquelle adhèrent des associations départementales qui lui sont de ce fait affiliées.

**Principes fondamentaux** ..... Solidarité, égalité et éthique, défense et développement des normes sanitaires, de l'environnement et des droits sociaux.

**Affiliation européenne** : ..... European Consumer Union

**Contact**..... Pour toute demande de formation, colloque, journée d'étude, renseignement :  
*indecosa@cgt.fr*

# Nos Missions



Alimentation

- Défense des circuits courts entre producteurs et consommateurs pour des produits de proximité. Contrôles réguliers et efficaces. Étiquetage précis, clair et lisible (exemple : Nutriscore). Précarité alimentaire ; pour une alimentation saine et suffisante pour tous.



Banques

- Surendettement, crédit à la consommation, accès aux guichets. Droit au compte, lutte contre l'exclusion bancaire, tarification des services bancaires et assurantiels, pratiques commerciales et engagements professionnels.



Consommation

- Surveillance des prix et du pouvoir d'achat.  
**Agrément national Consommation depuis 1981.**

**Reconnaissance spécifique Consommation depuis 2018.**



Energie

- Tarifications des énergies, litiges liés à la concurrence, mix énergétique.



Environnement

- Lutte pour le respect des droits sociaux et environnementaux. Déchets domestiques, impact des produits chimiques, amélioration de la gouvernance des questions environnementales (gestion des déchets, etc.). Implication pour la mise en œuvre réelle du développement durable. Garantie de l'accès à l'eau.



Logement

- Revendication d'un logement digne pour tous. Crédit hypothécaire, droit au logement, service public de l'habitat (production de logements publics locatifs sociaux), contrôle de l'utilisation des aides fiscales accordées au parc privé, lutte contre la vente à la découpe, urbanisme.



Santé

- Promotion de l'accès à la santé pour tous. Représentation dans les instances de santé. Droits des patients, accès aux médicaments et produits de santé pour tous les patients. Mobilisations contre les scandales sanitaires.

**Agrément national Santé** depuis 2014.



Transports

- Accès aux transports (favoriser la mobilité dans les territoires ruraux et périurbains).

- Défense des services publics. Engagement pour une instance représentative des usagers et un statut pour les associations d'usagers.

Services Publics

- Lutte contre la fracture numérique. Analyse de la consommation numérique.



Numérique

- Formations sur Courcelle, sur les départements ou sous forme de webinaires, à la demande des associations (notamment formations « Découverte » et « Présentation »), colloques, journées d'études... (bulletin d'informations régulier).



Formations

# ASSOCIATION INDECOSA-CGT EN RÉGION PACA

## ALPES DE HAUTE PROVENCE (04)

### Association

<b>INDECOSA-CGT 04</b> <b>Bourse du Travail</b> <b>42, boulevard Victor Hugo</b> <b>04000 DIGNE LES BAINS</b>  Tel : 04 92 36 62 00  E-mail : <a href="mailto:indecosa04@wanadoo.fr">indecosa04@wanadoo.fr</a>	<u>Président</u> : Philippe ANTOINE <u>Secrétaire</u> : Stéphane SANSANO <u>Trésorier</u> : Abdel BERKANE  <u>Permanences</u> : Mardi : 16h00 - 18h00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Antenne

<b>INDECOSA-CGT SISTERON</b> <b>Union locale CGT</b> <b>Place René Cassin</b> <b>« Le Tivoli »</b> <b>04200 SISTERON</b>  Tel : 04 92 61 15 29 E-mail : <a href="mailto:ulcgtsisteron@orange.fr">ulcgtsisteron@orange.fr</a>	<u>Permanences</u> : Vendredi : 15h00 - 17h00 sur RDV
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------

## BOUCHES DU RHONE (13)

### Association

<b>INDECOSA-CGT 13</b> <b>Union Départementale CGT</b> <b>23, boulevard Nédélec</b> <b>13003 MARSEILLE</b>  Tel : 04 96 21 76 45 et 06 95 50 56 07  E-mail : <a href="mailto:contactinfo@indecosa13.fr">contactinfo@indecosa13.fr</a>	<u>Président</u> : Jean Christophe GERACE <u>Secrétaire</u> : Geneviève VICTORERO <u>Trésorier</u> : Pascale BONNET  <u>Permanences</u> : Lundi , mardi, mercredi, jeudi vendredi de 9h00-12h00
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Antennes

<b>INDECOSA-CGT MARSEILLE NORD</b> <b>Quartier Nord</b> <b>20, rue de Lyon</b> <b>13015 MARSEILLE</b>  Tel : 04 91 62 57 87 E-mail : <a href="mailto:cgt.quartiernord@wanadoo.fr">cgt.quartiernord@wanadoo.fr</a>	<u>Permanences</u> : Lundi : 9h00 - 12h00
<b>INDECOSA-CGT AUBAGNE</b> <b>Union Locale</b> <b>Cours Beaumont</b>	<u>Permanences</u> : 2 ème Jeudi : 9h00 - 12h00

<p><b>13400 AUBAGNE</b></p> <p>Tel : 04 42 82 90 69 E-mail : cgt.ul.aubagne@gmail.com</p>	
-----------------------------------------------------------------------------------------------	--

<p><b>INDECOSA-CGT MARSEILLE 13</b> <b>Union Locale CGT la Rose</b> <b>152 Avenue de la Rose</b> <b>13013 MARSEILLE</b></p> <p>Tel : 04 91 61 35 28 E-mail : cgt.larose@wanadoo.fr</p>	<p><u>Permanences</u> : Sur RDV</p>
<p><b>INDECOSA-CGT SUD MAZARGUES</b> <b>Union Locale CGT</b> <b>17 Rue Revoil</b> <b>13009 MARSEILLE</b></p> <p>Tel : 04 91 40 15 77 E-mail : u.l.cgt .quartiersud@wanadoo.fr</p>	<p><u>Permanences</u> : Lundi : 9h00 - 12h00</p>
<p><b>INDECOSA-CGT GARDANNE</b> <b>Immeuble les Ombrages</b> <b>Rue Jules Ferry</b> <b>13120 GARDANNE</b></p> <p>Tel : 04 42 58 40 41 E-mail : gardanne.cgt@orange.fr</p>	<p><u>Permanences</u> : Lundi et Jeudi: 9h00 - 12h00</p>
<p><b>INDECOSA-CGT MARTIGUES</b> <b>Maison des Syndicats</b> <b>2 Allée Benoit Frachon</b> <b>13500 MARTIGUES</b></p> <p>Tel : E-mail :</p>	<p><u>Permanences</u> : Lundi au vendredi : 14h-16h</p>

**VAR (83)****Association**

<b>INDECOSA-CGT 83</b> <b>Union Départementale CGT</b> <b>Bourse du Travail</b> <b>13 avenue Amiral Collet</b> <b>83000 TOULON</b>  Tel : 04 94 19 94 50 E-mail : <a href="mailto:indecosacgt83@gmail.com">indecosacgt83@gmail.com</a>	<u>Président</u> : André CHEINET <u>Secrétaire</u> : Gérard CASOLARI <u>Trésorière</u> : Adrien TERRAS  <u>Permanences</u> : Du lundi au vendredi : 10h00 - 12h00 Et sur RDV
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Antennes**

<b>INDECOSA-CGT TOULON</b> <b>Bourse du Travail</b> <b>13 Avenue Amiral Collet</b> <b>83000 TOULON</b>  Tel : 04 94 18 94 55 E-mail : <a href="mailto:indecosatoulon83@gmail.com">indecosatoulon83@gmail.com</a>	<u>Permanences</u> : Mercredi 9h00-12h00
<b>INDECOSA-CGT LA SEYNE SUR MER</b> <b>Bourse du travail</b> <b>42 Avenue Gambetta</b> <b>83500 LA SEYNE SUR MER</b>  Tel : 07 82 71 59 46 E-mail : <a href="mailto:indecosa83laseyne@free.fr">indecosa83laseyne@free.fr</a>	<u>Permanences</u> : 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> Mardi du mois : 14h00-16 h30 et sur RDV
<b>INDECOSA-CGT LA GARDE</b> <b>1 Rue Giel</b> <b>83130 LA GARDE</b>  Tel : 09 60 36 34 12 E-mail : <a href="mailto:indecosa83lagarde@laposte.net">indecosa83lagarde@laposte.net</a>	<u>Permanences</u> : Sur RDV
<b>INDECOSA-CGT DRAGUIGNAN</b> <b>Bourse du travail</b> <b>8 Rue Georges Cisson</b> <b>83300 DRAGUIGNAN</b>  Tel : 04 94 50 22 80 E-mail : <a href="mailto:indecosa83draguignan@gmail.com">indecosa83draguignan@gmail.com</a>	<u>Permanences</u> : Le vendredi sur RDV

<p><b>INDECOSA-CGT BRIGNOLES</b>  <b>Bourse du travail</b>  <b>Place Portail Neuf</b>  <b>83170 BRIGNOLES</b></p> <p>Tel : 09 77 61 48 37  E-mail : <a href="mailto:indecosa83brignoles@gmail.com">indecosa83brignoles@gmail.com</a></p>	<p><u>Permanences</u> :  1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Mercredi du mois : 9h00-12h00</p>
<p><b>INDECOSA-CGT LA SEYNE NORD</b>  <b>Les Prairies</b>  <b>Entrée 8</b>  <b>364 Av enue Jules Renard</b>  <b>83500 LA SEYNE SUR MER</b></p> <p>Tel : 06 02 34 63 28  <b>E-mail</b> : <a href="mailto:indecosa83laseyne.nord@free.fr">indecosa83laseyne.nord@free.fr</a></p>	<p><u>Permanences</u> :  Mardi et Jeudi: 14h30-17h00  Mercredi : 10h00-12h00</p>

## VAUCLUSE (84)

### Association

<p><b>INDECOSA-CGT 84</b>  <b>Union Départementale CGT</b>  <b>1, rue Ledru Rollin</b>  <b>84000 AVIGNON</b></p> <p>Tel : 06 88 30 84 63  Fax  E-mail : <a href="mailto:indecosacgt84@gmail.com">indecosacgt84@gmail.com</a></p>	<p><u>Président</u> : Muriel DUENAS  <u>Secrétaire</u> : Emmanuelle COMTE  <u>Trésorier</u> : Pierre PLATON</p> <p><u>Date et heure des permanences</u> :  Pas de permanence</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Antenne

<p><b>INDECOSA-CGT SORGUES</b>  <b>14 Rue Combe</b>  <b>84700 SORGUES</b></p> <p>Tel : 07 72 29 29 00  <b>E-mail</b> :</p>	<p><u>Permanences</u> :  Vendredi : 15h00-17h00</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------



## Administrateurs représentants les locataires

2022/2023

<b>INDECOSA 04</b>	1	<b>HABITATIONS HAUTE-PROVENCE</b>	BOVEA	Valérie
	1	<b>HABITATIONS HAUTE-PROVENCE</b>	GASMI	Rachid
	1	<b>HABITATIONS HAUTE-PROVENCE</b>	ERREDIR	Ourida
<b>INDECOSA 13</b>	1	<b>OPH 13 HABITAT</b>	ABDEL DJELIL	Fatima
	1	<b>OPH HABITAT MARSEILLE PROVENCE</b>	SIRAT	Nouria
	1	<b>OPH HABITAT MARSEILLE PROVENCE</b>	BORELLO	Philippe
	1	<b>LOGIS MEDITERRANEE (1001 VIES)</b>	LOMBARDO	Bernadette
	1	<b>LOGIREM</b>	DANCHESI	Hélène
	1	<b>SEMIVIM</b>	OSIO	Jamila
<b>INDECOSA 83</b>	1	<b>Toulon Habitat Méditerranée</b>	SIDI DRIS	Zohra
<b>NATIONAL</b>	1	<b>CDC HABITAT SOCIAL</b>	LOBO-BERNARD	Dolorés
<b>INDECOSA 83</b>	1	<b>CDC habitat var corse / com attribution de logement</b>		



# AUX LOCATAIRES D'H2P

N° 4 - Décembre 23 Janvier 2024

## 4 PAGES D'INFORMATIONS À LIRE.

Vous le savez, nous n'écrivons pas tous les jours aux **5000 locataires** d'H2P.  
Cela a un coût important.

N'hésitez pas à parler de ce journal à vos voisins.

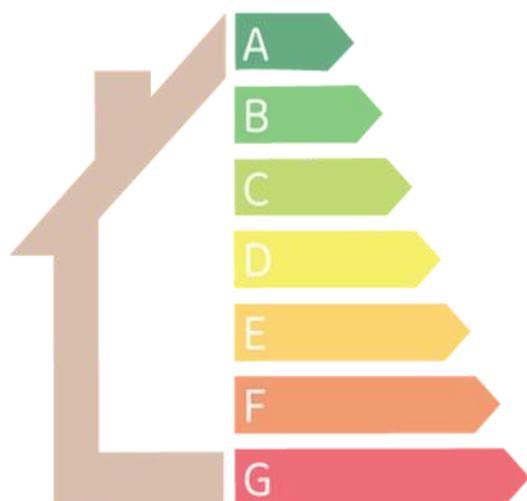
**C'est de la solidarité.**

## LES CHARGES :

Nous vous invitons à vérifier au moins annuellement l'état de vos charges facturées. Vous pouvez le faire individuellement et collectivement. C'est ce qui a été fait sur plusieurs groupes de logements de notre département. Après vérification avec H2P, il s'est avéré qu'il pouvait y avoir des erreurs. Contrôlées avec notre soutien, elles ont été rectifiées en faveur des locataires concernés ou confirmées à la vue des factures.

**Le gouvernement récupère les fonds de nos livrets A, pour financer l'armement (la guerre)**

Les fonds du Livret A servaient à financer le logement social, les constructions neuves comme les rénovations. Le fait d'orienter nos placements Livret A pour financer l'armement au lieu des logements va nous mettre en difficulté, nous les locataires : il y aura moins de constructions et cela retardera la rénovation de nos logements. L'argent ne peut pas être prêté deux fois.



## LOGEMENTS ET LES ÉTIQUETTES ÉNERGÉTIQUES :

**Les choix du gouvernement posent questions.**

Puisque pour les 200 logements H2P étiquetés F & G il y a urgence de rénovation, cela devrait être réalisé d'ici fin 2024. Pour les classés en E, soit 1000 logements à rénover d'ici 10 ans, la question du financement est posée. **Ce gouvernement ne donne pas les moyens de la rénovation des logements sociaux, pas plus pour la construction.** Il n'y a pas plus de moyen pour combattre le réchauffement climatique ou l'augmentation des prix des énergies qui nous concernent. À l'exemple des logements de Digne-les-Bains, Pigeonnier Barbejas, la rénovation se fait sur 3 ans, question de budget.

## SOLIDAIRES :



H2P rassemble près de 5000 logements, donc autant de familles, il est important d'avoir des règles pour bien vivre ensemble. Cela concerne entre autres le bruit, la propreté, les bons rapports de voisinage... Ce n'est pas parce que nous habitons dans des HLM que nous n'avons pas du savoir-vivre, au contraire, nous en faisons la démonstration chaque jour.

Nos lieux communs comme les escaliers, le hall d'entrée, les paliers... méritent du respect même s'il y a une entreprise de nettoyage. Entre ses passages, nous devons faire attention et si nous produisons des salissures par accident, rien ne nous interdit de nettoyer pour le respect de tous. Des situations de bruit, propreté... peuvent très vite dégénérer entre voisins, restons zen. Si nous n'arrivons pas à régler un litige de voisinage, il existe des médiateurs chez H2P sur Digne/Manosque. Nous avons il y a quelques années sollicité la mise en place de ce service. Nous pensons que c'est une bonne chose.

## COPROPRIÉTÉS

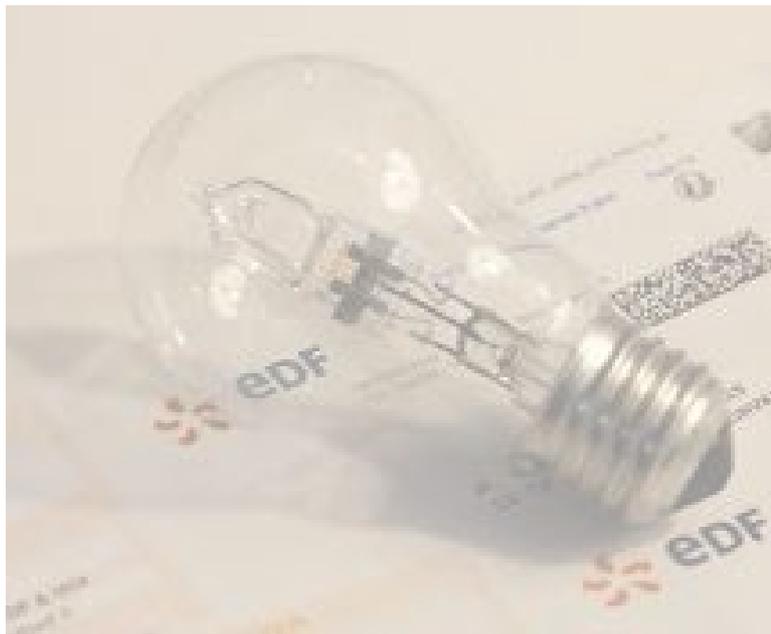


Locataires de H2P, nous sommes un certain nombre à vivre dans des copropriétés.

Celles-ci sont gérées par NEXITY, FONCIA SERGIC... ou en cours de désignation d'un syndic. Ces gestions ne sont pas toujours simples et peuvent occasionner des difficultés puisque H2P est considéré comme un copropriétaire et n'a pas capacité d'intervention immédiate. Si le fait d'avoir des logements sociaux dans ces copropriétés est un atout permettant une mixité sociale, la réactivité des syndics n'est pas toujours immédiate. L'idée qu'H2P puisse avoir un service pour assumer le rôle du syndic devrait à notre sens être étudiée.

# L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE EST UN PRODUIT DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ.

Trop chère, l'électricité. Le prix devrait être égal à 0,18 € le KWH précisent nos syndicalistes du secteur. Le ministre lui nous annonce déjà une augmentation de 10 % pour 2024, venant s'ajouter aux augmentations des années précédentes +4 % en 2022, +25 % en 2023. Demandons le retour à une entreprise nationale. Non, nous ne sommes pas seulement des clients-payeurs, nous avons contribué depuis 1945 à l'existence d'EDF-ENEDIS. Le gouvernement, comme d'autres, nous ont embrouillés avec « leur concurrence ». Ils disaient que cela nous coûterait moins cher. Pourtant nous payons toujours plus, nous payons pour le gaz, pour l'électricité, pour l'essence et le gasoil des fortunes pour enrichir les actionnaires des entreprises comme Total. Nous revendiquons la baisse du prix de l'énergie avec une baisse des taxes. Pour une TVA à 5,5 % parce que l'électricité est un produit de première nécessité.



## GHETTO OU MIXITÉ SOCIALE :

Nous ne pouvons accepter le fait qu'en France de nombreuses personnes soient sans logement. L'attribution des logements HLM est vue par la commission d'attribution des logements (CALEOL) où nos élus siègent. Or, l'évolution des textes donne plus de possibilités au préfet dans l'attribution des logements. Nous ne voulons pas d'une ghettoïsation des personnes les plus en difficultés. Nous voulons plus de mixité sociale avec un droit au logement pour tous (promesse du gouvernement restée sans suite).



## IL EXISTE UN FONDS DE SOLIDARITÉ ABONDÉ PAR H2P :

son montant est de 44 970 €, il est utilisé en fonction des choix de la société H2P. Aide pour 166 logements avec une étiquette énergétique F&G. Fonds pour les logements des jeunes. Fonds pour ceux qui ont un reste à vivre inférieur à 15 €/jour et par personne, plafonnés à 150 €. Plafonnement de la hausse des charges à 50 € pour environ 560 logements...

Ce fonds sera-t-il reconduit pour 2024 ? Il est financé sur les fonds propres de la société nous dit-on. Mais ces fonds propres sont constitués à partir des rentrées financières payées par les locataires (loyers, charges, APL, ventes de logements), les subventions reçues par H2P sont utilisées pour l'objet du subventionnement. Les fonds propres résultent donc essentiellement des paiements des locataires.



# RÉPONDRE AUX ENQUÊTES OPS/SLS

Lors du dernier Comité de Concertation Locative d'octobre 2023, la direction d'H2P a attiré notre attention sur les taux de réponse aux enquêtes annuelles ou bisannuelles. Seulement 60 % répondraient aux enquêtes. Au-delà de l'intérêt de ces enquêtes, la non-réponse conduit à des « sanctions » appelées « frais » puisqu'un non-répondant verra sa quittance augmentée de frais mensuels non remboursables. Pour une enquête OPS, il en coûtera 7,62 € mensuel et pour l'autre SLS il en coûtera 25 € + surloyer. Nous vous invitons fortement à répondre à ces enquêtes, mais au-delà, nous voulons comprendre pourquoi les non-réponses sont aussi importantes. 40 % qui ne répondent pas, cela demande une enquête de proximité auprès des non-répondants : sont-ils en capacité de répondre ? Comprennent-ils que de ce fait ils payent en plus ?

**NOUVEAU**

## VOTRE ESPACE LOCATAIRE

Accessible depuis votre ordinateur, smartphone ou tablette

Télécharger dans l'App Store | DISPONIBLE SUR Google Play

Mon Espace Locataire H2P

- Rester informé de l'actualité de votre résidence
- Effectuer vos demandes administratives et techniques et suivre leur traitement
- Payer votre loyer en ligne
- Mettre à jour vos informations personnelles
- Retrouvez tous les contacts d'H2P
- Télécharger vos quittances et avis d'échéance

Découvrir l'application  
habitations-haute-provence.fr

### Espace locataire accessible en ligne.

Pour accéder à votre espace locataire comme indiqué sur l'affichette, pour effectuer vos demandes administratives et techniques, le suivi de votre demande, télécharger vos quittances, payer en ligne... une adresse : [habitation-haute-provence.fr](http://habitation-haute-provence.fr)

Si vous êtes en difficulté pour accéder à votre espace ou vous inscrire à votre espace personnel, téléphoner à H2P au **04 92 36 76 00**.

Autrement, prenez contact aux heures de bureau avec notre association au **04 92 36 62 00**.

Ou avec nos représentant-e-s **Valérie** 06 41 32 74 59, **Ourida** 07 81 41 48 00, **Philippe** 06 80 03 16 12.

Nous écrire par mail : [indecosa04@wanadoo.fr](mailto:indecosa04@wanadoo.fr)

Ou par courrier : INDECOSA CGT des AHP – 42 Bd Victor Hugo – 04000 Digne-Les-Bains.



# Cite Bellevue

# 13-Habitat

(Corot)

## Des conditions de vie et de logement déplorables

**Les locataires de la cité Bellevue situé au :**

**56 avenue Corot 13013, et appartenant à 13-Habitat**



**vivent depuis plusieurs années dans des conditions déplorables : d'insalubrité, problème d'hygiène et d'usure du bâti et des installations, saletés, cafards, rats, humidité... chauffage qui fuit avec inondation de l'appartement encore récemment. Problème de chauffage, coupure d'eau chaude, problématique d'ordure...**

Depuis plusieurs mois, voire des années, de multiples courriers recommandés, de locataires ou d'associations de locataires ainsi que des pétitions ont été envoyés à 13-Habitat et sont restés lettre morte.

**Les locataires ont décidé d'agir et interpelle la direction de 13-Habitat pour résoudre sans délai l'ensemble des problèmes d'insalubrité, d'hygiène et d'usure de l'habitat.**

13-Habitat laisse son parc locatif de désagréger et une partie de la population vit dans des conditions inadmissibles, tout en continuant de payer plein-pot charges et loyer dans des conditions dégueulasses.

Le 9 septembre c'étaient les locataires de Notre-Dame-Marins à Martigues qui étaient évacués de l'immeuble de 13-Habitat qui se fissure et manque de s'effondrer.

**Ça suffit 13-Habitat doit mettre en œuvre les moyens pour permettre aux gens de vivre dans des conditions décentes !**

**Mme Nora Préciosi présidente de 13 Habitat** a fait savoir qu'elle viendrait visiter le lieu **le 17 janvier**, nous l'invitons à venir rencontrer les locataires, constater l'état dans lequel se trouve le patrimoine qu'elle représente et dans quelles conditions y vivent les locataires, victimes de la négligence de 13 Habitat. Nous exigeons qu'elle fasse en sorte que les travaux et les actions soient exécutés sans délai pour améliorer la vie des habitants.

**Nous invitons les locataires à se réunir ce 17 Janvier à midi** devant le l'immeuble pour une Assemblée générale et un repas fraternel au cours de laquelle nous déterminerons ensemble les actions à mener pour faire aboutir nos revendications. Et nous invitons Mme Nora Préciosi à venir partager ce repas fraternel avec les locataires.

### **Nous exigeons :**

- L'éradication des cafards qui ont envahis les appartements et les murs des bâtiments ;
- Une opération de dératisation qui permette de ne plus vivre au milieu de centaines de rats qui envahissent la cité le soir venu ;
- Un nettoyage constant et régulier, ce qui suppose l'emploi de personnel (des concierges notamment, et du personnel de nettoyage et de maintenance...)

La patience n'a qu'un temps, si rien n'est fait nous appellerons à la lutte et à l'action les locataires de 13-Habitat.

# Bouclier tarifaire : Victoire pour les locataires de THM

 indecosa83.reference-syndicale.fr/2024/01/06/bouclier-tarifaire-victoire-a-thm/



Suite à l'intervention et diverses actions d'Indecosa cgt, l'état a accepté officiellement le bénéfice du bouclier tarifaire pour les locataires de THM chauffés par le réseau de chauffage urbain géré par la société ZEPHIR (voir la lettre de la direction de THM annonçant une prochaine régularisation des sommes précédemment réclamées).

## 1) Message du 14/12/2023 d'André Cheinet, Président d'Indecosa cgt du Var :

Depuis quelques mois la presse fait état des montants énormes réclamés aux locataires de Berthe et la Beaucaire au titre du chauffage.

Dès la réunion du 10 février 2023 du conseil de concertation locative (CCL) de Toulon Habitat Méditerranée, indecosa a demandé que l'office intervienne auprès du préfet pour que les locataires chauffés par le réseau de chauffage urbain « bénéficient » du bouclier tarifaire gaz. En effet, le contrat de la société qui gère l'incinérateur de Lagoubran précise que les calories de chauffage qu'elle vend à l'office sont indexées sur les tarifs du gaz.

**Cette demande a été renouvelée à chaque réunion suivante .Nous nous sommes heurtés au mépris du président de l'office qui est allé jusqu'à dire à l'extérieur à des élus de TPM qu'Indecosa (et son président ) ne comprenait rien.**

---

**Indecosa est heureuse d'annoncer aujourd'hui que c'est elle qui avait raison.**

---

**Nous apprenons lors de la réunion du CCL d'aujourd'hui que Mr le Préfet a annoncé lors de l'inauguration de la Maison France Service de la Beaucaire que le bénéfice du bouclier était acté.**

---

**La persévérance paie. Ce n'est sans doute pas la panacée, mais ça va dans le bon sens.**

---

**De la même manière, indecosa avait obtenu une modification du règlement du FSL (fonds social logement, géré par la métropole), l'augmentation du plafond de ressources élargissant le nombre de bénéficiaires. Aujourd'hui en CCL nous avons appris que cette mesure est largement sollicitée (environ 10 dossiers par jour). C'est d'autant plus de locataires aidés.**

**André Cheinet, Président Indecosa CGT**

---

**2) Courrier du 5 janvier 2024 de madame Mondoloni, directrice de THM.**

---

**Mesdames, Messieurs bonjour,**

---

**Je viens vers vous en ce début d'année pour vous confirmer une bonne nouvelle officiellement arrivée entre Noel et le Jour de l'An. Les demandes de bouclier tarifaire sur le réseau de chauffage urbain déposées par Zéphire au titre du 2nd semestre 2022 et du 1er semestre 2023 ont été acceptées par l'Etat.**

---

**A ce titre, c'est une enveloppe totale d'un million d'euros qui va prochainement être versée à THM et redistribuée aux locataires concernés.**

---

**Cela va demander un travail important aux équipes pour réaliser la répartition car il va falloir tenir compte de nombreux paramètres, selon que les locataires ont mis en place un plan d'apurement ou pas, ont perçu un FSL Chaleur ou pas, ont perçu un remboursement suite au trop-perçu par Zephire avant fusion sur les groupes de Berthe. Tout ceci dans un souci d'équité pour ne léser personne.**

---

**C'est pourquoi, j'ai prévu une réunion de travail, en interne, avec l'ensemble des services concernés, la semaine prochaine. A l'issue de cette réunion, je serai en capacité de vous indiquer sous quel délai les sommes seront reversées sur les comptes locataires.**

---

**Dans l'attente, je vous souhaite une bonne journée et un bon week-end.**

---

**Bien cordialement,**

---

**Christel MONDOLONI, Directrice Générale THM.**

---

# INDECOSA-CGT

L'Association pour l'INformation et la DÉfense des COnsommateurs SALariés



## INFO Logement

### Sommaire :



## LE LOGEMENT

## POSITION

## D'INDECOSA-CGT

ASSOCIATION POUR

l'INFORMATION

ET LA DÉFENSE

DES CONSOMMATEURS

SALARIES

Fevrier 2024

- Préambule
- Nos valeurs
- Les fausses valeurs
- Les contours d'un service public national de l'habitat
- Les aides personnelles au logement
- L'accession à la propriété
- Les copropriétés, les syndicats et les syndics de copropriétés
- Des formes d'habitat pour des besoins particuliers
- La rénovation thermique pour l'ensemble des parcs de logements
- Lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil
- La gestion des charges énergétiques et des charges locatives
- Les copropriétés ou lotissements pavillonnaires "en difficulté"
- Les loyers
- La concertation locative en et au-delà du secteur social
- Les mécaniques urbaines et le droit à la ville
- Le modèle économique du logement social
- L'organisation du secteur du logement social
- Les expulsions locatives



# Le logement

## Positions d'Indecosa-CGT

### Préambule

L'article 25 de la déclaration universelle des droits de l'homme, signés le 10 décembre 1948 et porté par l'Organisation des nations unies (ONU), stipule que : « *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires* ».

Cet article symbolise, à lui seul, et de manière éclatante, les valeurs de progrès universelles que les Peuples attribuent au Logement à l'issue de la seconde guerre mondiale !

En droit français, cette valeur a également été consacrée à plusieurs reprises. Le droit au logement désigne ainsi le droit des individus à avoir accès à un logement. Il s'agit d'un droit fondamental à valeur constitutionnelle découlant du préambule de la Constitution de 1946 : « *La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs* ».

Le droit au logement est également évoqué dans la Loi Quilliot de 1982, laquelle énonce que « le droit à l'habitat est un droit fondamental », puis dans deux autres lois : la Loi Mermaz en 1989 et la Loi Besson en 1990 qui indiquent respectivement dans leur article 1<sup>er</sup> : « *Le droit au logement est un droit fondamental ; il s'exerce dans le cadre des lois qui le régissent* ». « *Garantir le droit au logement constitue un devoir de solidarité pour l'ensemble de la nation* ».

La Loi Dalo de 2007 introduit un droit au logement opposable et indique dans son article 1<sup>er</sup> : « *Le droit à un logement décent et indépendant, mentionné à l'article 1er de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement, est garanti par l'État à toute personne qui, résidant sur le territoire français de façon régulière et dans des conditions de permanence définies par décret en Conseil d'état, n'est pas en mesure d'y accéder par ses propres moyens ou de s'y maintenir.* »

Pourtant, en dépit de ces lois successives, le droit au logement est resté inappliqué, dévoyé, voire bafoué. Indecosa-CGT, association de défense des consommateurs, considère que la défense du droit au Logement et la mise en œuvre d'une politique de l'Habitat à son service, sociale et ambitieuse, fait partie intégrante de ses missions.

Le présent document analyse la manière dont les droits du logement et de l'habitat sont ou non respectés, les avancées ou reculs des politiques publiques et de l'ensemble des acteurs partie prenante. Il pose, notamment confronté à un recul de société induit par des logiques libérales, les ambitions et les revendications portées par Indecosa-CGT.

Retrouvez l'intégralité de la diffusion sur le site internet

[indecosa.fr](http://indecosa.fr)

ou par le lien direct ci-dessous

<https://indecosa.fr/positions-dindecosa-cgt-sur-le-logement/>